

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL NEUF, ET LE MERCREDI 11 MARS 2009 A 18H00, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA GAUDE DUMENT CONVOQUE, S'EST REUNI EN SESSION ORDINAIRE, A LA MAIRIE, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR MICHEL MEÏNI, MAIRE.

Nombre de Conseillers :

en exercice : 29

présents : 25

votants : 26

*Date de convocation du Conseil Municipal : jeudi 5 mars 2009.*

**25 PRESENTS** : Mrs Mmes MEÏNI, BETTATI, LAMY, FINZI, BRUN, FAGGION, SALSEDO, SCIARRI, RIBER, AUDOLI, LANGLOIS, TRANI, TOSELLO, DEMALINE, CARRE, AUDDINO, SIEGEL, DURAND, RENAUDO, ROGGERI, FOUREL ALFONSI, IAICH, BLONDIN, GOURDIN.

O B J E T :

**1 REPRESENTÉ** : Monsieur TANGUY représenté par Monsieur ALFONSI.

Cimetière du Montgros

**3 ABSENTES** : Mesdames BENALI-KHALOUL, PIGNAL et GIORDANENGO.

Réalisation de la  
3<sup>ème</sup> tranche des travaux

**SECRETARE DE SEANCE** : Monsieur RENAUDO.

**RAPPORTEUR** : M. BETTATI.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et particulièrement ses articles L 2223-1,
- Vu la délibération en date du 20 avril 2002 décidant de la réalisation de la deuxième tranche,

Monsieur le Maire rappelle que les capacités du cimetière du Montgros sont aujourd'hui pratiquement atteintes.

Monsieur le Maire rappelle que le projet prévoit la réalisation de six tranches de travaux et qu'il conviendrait de lancer la troisième tranche constituée de 23 caveaux et 30 cases.

Il est rappelé que bien que la Commune se situe dans le périmètre d'une agglomération de plus de 2000 habitants, aucune habitation n'est présente dans un rayon de 35 mètres.

CERTIFIE EXECUTOIRE

Reçu en Préfecture

ou Sous Préfecture

le :

Publié ou Notifié

le :

Monsieur le Maire rappelle que les crédits nécessaires seront prévus au Budget Primitif 2009.

.../...

.../...

Aussi, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal :

- de décider de la réalisation de la troisième tranche de travaux du cimetière du Montgros,
- de l'autoriser à lancer les procédures d'appel d'offre nécessaires à cette opération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la proposition ci-dessus, à l'**UNANIMITE**.

**Les Membres du Conseil Municipal,**

**Le Maire,  
Michel MEÏNI**

**Conseil Municipal du 11 mars 2009**

**NOTICE EXPLICATIVE**

---

**CIMETIERE DU MONTGROS  
REALISATION DE LA  
3<sup>EME</sup> TRANCHE DES TRAVAUX.**

---

**Mes Chers Collègues,**

Je vous rappelle que les capacités du cimetière du Montgros sont aujourd'hui pratiquement atteintes.

Monsieur le Maire rappelle que le projet prévoit la réalisation de six tranches de travaux et qu'il conviendrait de lancer la troisième tranche constituée de 23 caveaux et 30 cases.

Il est rappelé que bien que la Commune se situe dans le périmètre d'une agglomération de plus de 2000 habitants, aucune habitation n'est présente dans un rayon de 35 mètres.

Je vous rappelle que les crédits nécessaires seront prévus au Budget Primitif 2009.

Aussi, je vous propose, mes **Chers Collègues,**

- de décider de la réalisation de la troisième tranche de travaux du cimetière du Montgros,
- de l'autoriser à lancer les procédures d'appel d'offre nécessaires à cette opération, comme indiqué sur la délibération en annexe.